



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/NHM/FSSH/2025

Le **28 Juillet 2025 à 15h**, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la Nedharat des Habous de Marrakech au Complexe Administratif et Culturel Mohamed IV du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques sis Bab Ighli Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, **pour les TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES BATIMENTS DES MAUSOLEES ENDOMMAGEES PAR LE SEISME D'AL HAOUZ A MARRAKECH : MAUSOLÉE SIDI SAID AHANSAL, MAUSOLÉE BELLA BEN AZZOUC ET MAUSOLÉE SIDI TAHER, EN LOT UNIQUE.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau N°23 service de l'investissement et de la conservation des habous à la nedharat des habous de Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 36 de l'arrêté du Ministre des Habous et des affaires islamiques n° 258.13 du 6 Dou Likiada 1434 (13 Septembre 2013) fixant le règlement des marchés des travaux, des fournitures et des services conclus par l'administration des Habous au profit des Habous publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **60.000,00 DH (SOIXANTE Mille dirhams)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le Dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42, 44 et 46 de l'arrêté n° 258.13 précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la **Nedharat des Habous de Marrakech**.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

La qualification et la classification demandée est :

<u>Secteur</u>	<u>Classe</u>	<u>Qualifications exigées</u>
A	4	A2